ACAD[illegible] [illegible]LE
DE
CHIRURGIE
C L N 220

Copie de la lettre ecritte le Samedi 18 juin 1763.

a monsieur morand secretaire perpetuel de l'academie royale de chirurgie, par monsieur pibrac directeur de la ditte academie.

[illegible] DE MEDECINE

Monsieur

en consequence de l'article dix du reglement donné par le roÿ à l'academie royale de chirurgie, et pour suivre les voux de la compagnie, et votre propre desir, jai fait construire une armoire pour ÿ deposer et renfermer tous les titres, memoires et papiers de l'academie. je chargé le sieur françois nôtre concierge de vous remetre ma lettre dans la quelle vous trouverés la clef de la ditte armoire. je suis trés parfaitement

Monsieur

vôtre trés humble et trés obeissant serviteur.

Pibrac

ARC 8 d 16 n°4
PIBRAC